AR Prefecture

016-211602362-20230106-D_2023_1_1_1-DE
Reçu le 10/01/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUTHIERS-SUR-BOËME

8, place du champ de foire
16440-MOUTHIERS-SUR-BOËME
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :
D_2023_1_1

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Votants : 18

Objet : Caisse des écoles : avance sur subvention

L' an deux mille vingt trois, le vendredi 06 janvier à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Date de convocation du : 16 Décembre 2022

Présents : Monsieur BARBE Hugues, Monsieur CARTERET Michel, Madame LHOMME Michèle, Madame LOUVIÉ Catherine, Monsieur PONTINI Daniel, Monsieur RABSKI Jean, Madame RELET Graziella, Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur CAPLOT Serge, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame VERGNAUD Isabelle, Monsieur NOËL Frédéric, Madame ALIX Florence, Madame GANNE Julie, Madame LALANDRE Sophie, Madame GIRAUD Isabelle, Monsieur NICOLEAU Thierry, Madame RENARD Annie

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur FOURNIER Jean Luc

Secrétaire de Séance : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Comme chaque année et avant le vote du budget 2023, il est proposé au Conseil Municipal de voter une avance de subvention en faveur de la Caisse des Ecoles, afin d'en assurer son bon fonctionnement.

Pour rappel, sur le budget 2022, la subvention s'élevait à 543 550€.

Sur une subvention prévisionnelle de 700 000€ (à confirmer dans le cadre de la préparation budgétaire), il est proposé aux membres du Conseil Municipal de voter une avance de subvention à la Caisse des Ecoles de Mouthiers et ce dans la limite de 250 000 € dans l'attente du vote du budget.

Monsieur le maire propose au conseil municipal le versement d'une avance de subvention à la Caisse des écoles de Mouthiers d'un montant de 250 000€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le versement d'une avance de subvention à la Caisse des écoles de Mouthiers d'un montant de 250 000€.

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 06/01/2023, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le 10/01/2023

Le Maire,
Michel CARTERET

MAIRIE DE MOUTHIERS-SUR-BOEME (CHARENTE)